



chant au scrutin, aux cris de : Vive la Liberté !

Si des élections générales, par suite de complications politiques imprévues, se produisaient, nous reverrions très probablement non plus trois millions, mais cinq ou six millions d'électeurs voter au cri de : Pour la Patrie !

La République aura beau faire, elle ne parviendra pas à proscrire les électeurs.

Entre la Patrie et la République, les électeurs se prononceront un jour et peu éloigné peut-être. Nous verrons alors si la volonté du suffrage universel ne domptera pas le jacobinisme, si le droit ne triomphera pas de la violence. EDMOND ROBERT.

### UN GUET-APENS RÉPUBLICAIN.

M. Cazelles, préfet de Marseille, réclame, paraît-il, le changement du 4<sup>e</sup> hussards à cause de l'attitude prise par les officiers de ce régiment après l'arrestation stupéfiante du comte des Isnards.

Après avoir laissé les voyous de Marseille faire des émeutes pendant quatre jours, parce que ces émeutes étaient dirigées contre les conservateurs, la police du préfet arrêta le comte des Isnards auquel on mit les menottes comme à un voleur.

Devant le tribunal, le prisonnier garrotté affirma son innocence, et tous les officiers du 4<sup>e</sup> hussards vinrent lui serrer la main.

Il faut dire que le comte des Isnards est un ancien officier de chasseurs blessé en 1870 pour son pays et que Gambetta décora de sa propre main.

Mais pourquoi la police du préfet Cazelles arrêta-t-elle le comte des Isnards ?

M. des Isnards rentrait paisiblement d'un dîner au bord de la mer avec des officiers ses amis, quand le commissaire central lui mit la main au collet.

Afin qu'il parût coupable, le commissaire le brutalisa ; et il riposta.

D'où le délit d'injures et de violences contre un magistrat dans l'exercice de ses fonctions.

Il fallait à tout prix compromettre dans ces émeutes un royaliste, afin de justifier les émeutiers.

Le comte des Isnards a été improvisé émeutier par ordre du préfet.

C'est un homme vif, a pensé le préfet Cazelles ; tapons dessus, il se rebiffera, et nous le coffrerons.

Et c'est ce qui est arrivé.

Le guet-apens républicain a réussi, et le comte des Isnards a été condamné à un mois de prison pour n'avoir pas souffert qu'un mouchard portât la main sur lui.

Le préfet Cazelles a été vexé de la protestation des officiers du 4<sup>e</sup> hussards.

On le méprise, et il vient crier vengeance auprès du général Boulanger.

Et il est plus que probable que les officiers du 4<sup>e</sup> hussards seront déplacés pour donner satisfaction à ce malhonnête policier.

### PAS DE CONCURRENCE !

Le beau général a des qualités, mais, comme tous les humains, il n'est pas parfait. Il paraît notamment qu'il n'aime pas la concurrence. Il se complait dans la parade, et quand il caracole, panache déployé et plumet au vent, sur son beau cheval noir, il éprouve une légitime fierté à entendre les fortes voix des ouvriers sans travail gronder autour de son coursier, et le murmure flatteur des voix féminines glisser autour de l'arène où il déploie ses talents d'écurier.

Nous ne le lui reprochons pas ; la vanité est un défaut de caractère plus agaçant que gênant, mais il ne faut pas en abuser.

Il importe surtout de se garder de vouloir se réserver tous les bravos et tous les sourires et, sous prétexte de sauvegarder la dignité de l'armée, décider que le ministre de la guerre aura seul désormais le droit de faire valoir ses mérites et recueillir les justes applaudissements qui lui sont dus.

Les réunions hippiques ont toujours été dans les traditions militaires et nul ne songeait, sauf les mauvais cavaliers, à prendre ombrage des succès que remportaient les habiles cavaliers de nos Ecoles et de nos régiments.

M. Boulanger veut rompre avec cette tradition, il n'admet pas la concurrence et se réserve le monopole du beau cheval noir caracolant dans des réunions choisies.

Voici en quels termes l'un des organes officieux du ministre de la guerre fait part au public de la décision du général :

« Dorénavant, les officiers et les sous-officiers ne pourront plus prendre part aux concours hippiques organisés par une société industrielle sur différents points de la France.

« Il était fâcheux de voir des gradés soumis aux appréciations d'un public payant, ayant par conséquent le droit de manifester ses sentiments par des applaudissements ou des sifflets.

« Cette exhibition de l'armée avait attiré l'attention des généraux et provoqué de justes réclamations, restées sans effet par suite d'influences puissantes.

« Le ministre de la guerre n'a pris en considération que l'intérêt de l'état militaire, sans se préoccuper des doléances d'une société s'enrichissant, chaque année, par l'attrait des courses d'officiers et de sous-officiers, à la disposition de laquelle on avait mis, jusqu'en 1886, des escouades de troupiers pour l'entretien d'une piste parcourue par des équipages et des écuriers étrangers à l'armée.

« Le concours hippique était devenu le rendez-vous de la galanterie. La place des officiers est au régiment, non au milieu des hétaires faisant craquer leurs gants en applaudissant le jeune et beau cavalier.

« La mesure prise par le général Boulanger ne peut qu'augmenter le prestige de l'uniforme et la considération du commandement. »

Nous ignorons, dit la *Gazette de France*, ce que le prestige de l'uniforme et la considération du commandement gagneront à cette interdiction, et nous croyons que les termes employés pour justifier cette mesure sont de nature à blesser vivement les jeunes officiers et le public non d'hétaires, mais de galants hommes qui organisent chaque année le concours hippique.

Le public payait ses places, et après ? Est-ce que jamais un scandale s'est produit ? Et quand donc a-t-on eu quelque inconvenance à signaler ? Est-ce bien d'ailleurs au général Boulanger à invoquer de pareilles prétextes ? N'est-ce pas lui, tout récemment, qui faisait venir les spahis d'Afrique et les cavaliers de Saumur, pour offrir à un public payant 20 fr. et 40 fr. la place un spectacle où, pour la première fois, dans une fête militaire, le public fit preuve de mauvaise tenue et se bouscula sur l'estrade comme sur la place ?

Cette fête, c'est le général Boulanger qui l'avait autorisée ; les officiers y furent dignes de leur réputation et si des hétaires s'y comportèrent mal, ce n'est pas dans le public qui suit le concours hippique qu'elles avaient été recrutées.

Ce n'était pas le même monde, on l'a bien vu à la façon dont il s'est conduit.

N'est-il pas d'ailleurs ridicule au ministre de la guerre de prétendre imposer à ses officiers le choix de leurs relations et soumettre au contrôle la qualité plus ou moins mondaine ou galante du public qui les accueille de leurs bravos et de leurs sourires.

Ces grands garçons de la cavalerie pourraient peut-être répondre au ministre : « Quand vous paradez sur votre beau cheval noir, les gants qui craquent à vous applaudir sont-ils donc si purs ? »

Le beau général veut arracher ses beaux cavaliers à l'ivresse des séductions coupables ; il serait peut-être mieux de ne pas tant se laisser griser lui-même par le clinquant d'une popularité frêlée où le prestige de son uniforme n'a rien à gagner, où la considération de son commandement a beaucoup à perdre.

### Chronique générale.

M. Bourée est nommé ministre de France à Bruxelles, en remplacement de M. de Montebello.

M. de Montholon est nommé ministre de France à Athènes, en remplacement de M. de Moüy.

M. Thomson, ancien gouverneur de la Cochinchine, est nommé ministre de France à Copenhague, en remplacement de M. Bourée.

### LE MONUMENT FATAL

Le Conseil des ministres n'a point osé approuver séance tenante le monument voté par le Conseil municipal de Paris en l'honneur de la Révolution. Il s'agit, comme l'ont expliqué les orateurs de la majorité municipale, il s'agit de glorifier la vraie Révolution,

Stanislas ajouta au renseignement un éloge délicat... Puis, le soir venu, quand il se retrouva seul, si, toutefois, il est jamais seul celui que tant de visions poursuivent, il se mit à son piano et, sous ses doigts, naquit une *Fille des Elfes*...

A cette même heure, Marguerite Suber achevait de dîner. Par exception, nul invité ne se trouvait à la table du baron. La jeune fille pouvait donc en toute liberté narrer à ses parents les scènes originales dont elle avait été le témoin actif. Tout à coup elle se redressa comme si elle était saisie d'une idée lumineuse. Elle s'écria que, puisque sa maîtresse de piano quittait Paris, elle voulait avoir pour professeur ce personnage typique.

Aux ironies, aux objections, aux refus mêmes, elle opposa ce mot puissant :

— Il m'amuse !

Quelques années plus tôt, on lui accordait tous les jouets qu'elle désirait. Avec l'âge, les goûts changent. Ni M. ni M<sup>me</sup> Suber n'avaient envie de lui faire regretter le temps où elle était petite enfant.

Quelques jours plus tard, Stanislas, dont les correspondances étaient rares, vit avec surprise un billet saliné, parfumé, marqué d'un tortil, trouver le chemin de son humble demeure. Il lut et relut ces lignes écrites avec la politesse d'une femme du monde...

Il ne se trompait pas, il ne rêvait pas... La

baronne Suber le pria de passer chez elle pour qu'elle pût s'entendre avec lui sur les leçons qu'elle voulait lui demander pour sa fille...

Le lendemain, vingt minutes avant l'heure indiquée, Stanislas faisait déjà les cent pas devant l'hôtel Suber. Il avait mis ses vêtements les moins râpés, il tenait à la main une canne à pomme d'argent qui lui venait d'un grand-oncle. Il était heureux, fier... Il méditait le compliment avec lequel il ferait son entrée. Au bout d'un moment, il renonça à cette préparation.

— J'ai toujours vu, se dit-il, que l'inspiration est le meilleur des guides.

Il trouva bientôt un guide moins abstrait dans le laquais qui lui fit traverser une partie de l'hôtel.

Ce n'était pas la première fois que Stanislas Jacob pénétrait dans la demeure d'une personne de haut rang. Il avait eu, on le sait, ses entrées libres dans le castel de Plou-Brad.

Mais autre est la vieille et solennelle grandeur qui s'exhale d'un noble passé, autre éclat de luxe, capricieux dans ses lois, qui jette un reflet doré sur toutes les choses de la vie. Ainsi un chêne dont les racines plongent jusque dans les entrailles du sol, diffère-t-il du parterre étincelant où des fleurs précieuses naissent le matin, charment le regard, l'étonnent même parfois, et meurent le soir pour faire place à des fleurs nouvelles.

celle de 93, celle des échafauds, celle de janvier, la République de sang et d'imbécillité en même temps.

Le gouvernement a tort d'hésiter, il faut bien qu'il y passe, et ses maîtres de demain, la Commune parisienne, lui donneront déjà un mauvais point. Allons, bons ministres, pas d'hésitation, vous savez bien qu'il faut tôt ou tard se soumettre, puis se démettre.

La République française nous prévenait l'autre jour, que si le pays se permettait de donner, le 4<sup>e</sup> août prochain, la majorité aux conservateurs, il serait sans excuse.

Le Rappel ne se contente pas de si peu, il nous a averti solennellement que si France s'aviseit de donner la majorité à un congrès aux ennemis de la République et que ce congrès eût l'audace de rétablir monarchie, les républicains auraient le droit de tenir la volonté du pays comme nulle et non avenue. Quand même, ajoute le journal radical, « ce serait le pays lui-même, qui directement et expressément, voterait la monarchie, » les républicains n'auraient pas à tenir compte de son vote ; contre ce vote « tout citoyen digne de ce nom devrait » tester avec toute l'énergie, et par tous les moyens possibles... Il y aurait du sang dans les rues. »

Ces menaces de rébellion contre la volonté du pays, en même temps qu'elles tentent le fond de despotisme qui est le propre de la secte révolutionnaire, prouvent aussi la certitude et la peur terrible des succès dissidents de l'opinion conservatrice. Menaces des menaces, et nous croyons au succès dont elles sont l'augure.

M. LE DUC D'AUMAËLE CHEZ M. BOULANGER

Le *Mémorial de la Loire* raconte que M. duc d'Aumale fut naguère invité à déjeuner par le colonel Boulanger, qui ne trouvait alors que le prince était indigne de son grade :

« Voici un souvenir du passage au 14<sup>e</sup> Belley, du colonel Boulanger.

« Le duc d'Aumale commandait le corps.

« Le 133<sup>e</sup> devait faire sur le Plateau Parves, en présence du général de brigade de Beaufort, une première application des nouvelles manœuvres de brigades.

« Le duc d'Aumale s'était annoncé à l'heure pour une date prochaine.

« L'idée vint au colonel de télégraphier au général en chef que, puisqu'il devait faire l'honneur d'une visite, il serait heureux qu'il vint le jour fixé pour cette meuse manœuvre. Tout le régiment se sur le plateau et, après la manœuvre, aurait déjeuné sur le gazon, offert par le corps d'officiers du 133<sup>e</sup> au duc d'Aumale et son état-major, et aux officiers territoriaux qui voudraient bien accepter l'invitation.

« Le duc d'Aumale accepta, et ce fut que lorsqu'on eût répondu de Besseges que le colonel informa le corps d'officiers de l'invitation qui venait d'être faite en son nom.

visages s'effaçaient à demi, où quelques-uns avaient un peu souffert, où un jeune élève avoisinait une chanoinesse, où un vieillard dont la tête sortait des raides tuyaux d'une fraine, face à une dame vêtue en Diane qui caracolait à lévrier.

Enfin lui, l'ami de M. le marquis, il arriva en maître devant les fermiers aux pieds nus devant les trois Bretons rustiques, ses neveux, sœurs d'un peuple de serviteurs.

Tandis que, dans l'hôtel Suber, il se mettait à coup saisi en suivant le beau valet de chambre solennel et correct, qui lui avait adressé quelques temps un regard impertinent et quelques serviles. Le pauvre artiste était ébloui d'avoir jamais vu, il ne supposait pas une telle profusion de sculptures, de dorures, de tentures de meubles de prix, de tapis où ses pieds se chaient comme dans l'herbe fraîche. Il se dépayés, intimidé, il craignait d'être déçu de perdre beaucoup de ses avantages. Ce fut autre chose quand le laquais ouvrit devant une porte, jeta tout haut son nom et se trouva le laisser entrer dans le salon où se tenait la baronne. Dans son trouble, Stanislas se mit les pieds sur le tapis de ce salon, près du seuil de la porte...

Le procédé ne plut pas à tout le monde... Le colonel Boulanger le prit de très... et termina les observations en... Il eut tout l'honneur en effet, mais la... n'en fut pas moins répartie entre... les officiers.

Le correspondant parisien du Journal de... publie une lettre du général Bou... adressée en mai 1880 au duc d'Au... Nous citons ce document curieux :

Monseigneur, C'est à la haute protection de Votre Altesse... que je dois ma nomination au grade de... Que Votre Altesse Royale daigne me permet... de lui envoyer l'expression de ma reconnais... Bien sera le jour où je pourrai de nouveau... sous les ordres de Votre Altesse Royale. De Votre Altesse Royale, Monseigneur, très reconnaissant, très respectueux et très dévoué serviteur, Général BOULANGER.

Il est probable que M. le général Bou... a communiqué lui-même cette lettre... journal belge. Nous sommes convaincu... le ministre, affligé du mauvais effet... par ses algarades, a voulu prouver... royalistes qu'il n'était point le farouche... publicain que croient MM. Clémenceau... Rochefort. Nous le félicitons de ce bon mouvement, qui en sera tenu compte.

## ÉTRANGER

### LES TROUBLES D'AMSTERDAM

Amsterdam, 26 juillet. Des rixes ont eu lieu dans la soirée d'aujourd'hui, dimanche, dans certains quartiers de la ville, entre la populace et la police, à la suite de l'interdiction d'un jeu populaire. Le calme s'était rétabli. L'agitation s'est renouvelée aujourd'hui par des troubles aient eu lieu dans la soirée, mais ce soir, des rixes plus sérieuses ont recommencé et les manifestants se sont barricadés. L'infanterie et la cavalerie, qui avaient été consignées, se sont portées sur les lieux de désordre et ont sommé les perturbateurs de se disperser. Sur leur refus, la troupe a fait feu. On a tué un homme et de nombreux blessés. Des nouvelles troupes ont été envoyées pour mettre un terme à l'émeute. Une réunion socialiste doit avoir lieu ce soir. On craint des troubles.

Amsterdam, 26 juillet, 11 h. 45 soir. Pendant la soirée, les troupes ont été obligées de faire feu à plusieurs reprises. A neuf heures trente, les rebelles ont recommencé à faire des barricades sur un point du quartier où les premiers détonnements s'étaient produits. Des troupes ont été envoyées immédiatement contre les rebelles et ont fait feu sur eux : il y a eu 8 à 10 tués et un grand nombre de blessés, mais il est impossible de préciser les chiffres. A 11 h. 30, la foule n'était pas encore dispersée.

Amsterdam, 27 juillet. La police et les troupes sont restées maîtresses du terrain vers une heure du matin. Dans les hôpitaux, il y a 44 tués et 76 blessés, savoir : 2 soldats, 40 agents de police et 34 autres personnes. Ce matin, les attroupements ont recommencé.

Amsterdam, 27 juillet, soir. Hier lundi, les autorités, jugeant que la police était insuffisante pour rétablir l'ordre, mirent sur pied environ deux mille hommes de la garnison d'Amsterdam. Les premières barricades furent élevées dans l'après-midi sur les quatre heures. La

troupe marcha aussitôt, et un homme qui se tenait debout sur une barricade, brandissant un drapeau rouge, fut fusillé après trois sommations, pendant que les pierres pleuvaient sur les soldats.

D'autres barricades bientôt formées furent successivement enlevées par les troupes après de vives fusillades qui continuèrent pendant plus de deux heures. La dernière victime fut une malheureuse jeune fille, que la curiosité avait attirée et qui fut tuée le matin.

Ce soir, à dix heures, il y avait au total vingt-quatre morts déposés dans les hôpitaux. On comptait plus de quarante policiers, deux soldats et quarante civils blessés.

Les obsèques des victimes commenceront partiellement demain et se continueront les jours suivants.

Aujourd'hui, à quatre heures de l'après-midi, un policeman fut poignardé en pleine rue par un jeune homme. Il expira une demi-heure après.

Ce soir, le temps très pluvieux a dispersé les rassemblements.

## BULLETIN FINANCIER.

Paris, 28 juillet.

Les rachats des vendeurs étant suspendus, nos rentes fléchissent : 3 0/0, 83 ; 4 1/2 0/0, 110.57. L'action du Crédit Foncier est parfaitement tenue à 1.357. On prévoit la hausse en raison de l'augmentation constante des prêts. Obligations à lots très recherchées.

La Société Générale se traite à 456. Les achats sont de bonne qualité et correspondent à des demandes du portefeuille.

L'action des Dépôts et Comptes courants est à 601. Les résultats du 1<sup>er</sup> semestre permettent de comoter que le dividende de 1886 sera égal à celui de 1885.

On a d'excellentes nouvelles de la souscription aux obligations nouvelles de Panama. Le nombre des titres demandés devait dépasser hier soir 130,000. L'épargne a rarement eu l'occasion d'un placement aussi fructueux.

Demandes suivies en Polices spéciales A B de l'Assurance financière.

Les cours des actions de nos Chemins de fer sont sans changement.

Les obligations sont en train de regagner leur coupon de juillet.

## Nouvelles militaires.

Sous la présidence du général Salanson, commandant le génie du gouvernement de Paris, inspecteur général de l'École d'application de l'artillerie et du génie, un brillant carrousel militaire a été donné dimanche à Fontainebleau par les élèves de l'École.

Tous ces exercices, dirigés par le capitaine Lambrecht, instructeur d'équitation, aidé de ses adjoints, MM. de Diesbach, Feret de Carmejane et Crémère, ont parfaitement réussi.

Les applaudissements les plus chaleureux ont accueilli les exercices dénommés : le salut, la serpentine et l'éventail, exécutés par un demi-quadrille. Le changement de main, la croix de Malte, les courses de bagues et de têtes, enfin la mêlée et le défilé ont fait l'admiration de toute l'assistance.

Cette superbe fête hippique a été terminée par le saut des haies, par des pelotons de deux, six, douze et vingt-quatre cavaliers.

Le beau temps a favorisé cette belle fête, à laquelle une assistance nombreuse autant qu'élégante s'est rendue. (Progrès militaire.)

C'est le général de division L'Holle, président du comité de cavalerie, qui prendra cette année le commandement des 2<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> divisions de cavalerie, aux grandes manœuvres qui auront lieu dans la région du camp de Châlons et des environs.

Huit batteries d'artillerie, des cuirassiers, dragons, hussards et chasseurs, entrent dans la composition de ces deux divisions d'évolutions.

L'époque où commenceront les opérations est fixée au 23 août.

Le ministre de la guerre fait démentir qu'il ait eu l'intention d'apporter des modifications à la tenue de la gendarmerie.

L'École de Saint-Cyr vient de perdre un de ses instructeurs de cavalerie, M. le lieutenant Garilland, qui a succombé presque subitement dimanche dernier. Il n'avait que 29 ans ; sorti de Saint-Cyr le 1<sup>er</sup> octobre 1877, lieutenant du 3 octobre 1884, il allait être promu capitaine. Avant d'être attaché à l'École militaire, il était un des plus brillants officiers du 42<sup>e</sup> hussards.

## CHRONIQUE LOCALE

ET DE L'OUEST.

### DISTRIBUTION DES PRIX A L'INSTITUTION SAINT-LOUIS.

Saint-Louis, d'année en année, devient de plus en plus cher aux habitants de Saumur, à mesure que ceux qui nous gouvernent voudraient implanter l'irréligion dans l'école. Aussi chaque fête du collège devient-elle la fête de tous ceux qui aiment la jeunesse. C'est ainsi qu'hier, une foule sympathique de parents et d'amis se pressait dans la cour d'honneur de cet établissement.

Sa Grandeur Monseigneur l'Evêque, entouré des ecclésiastiques de la ville et des environs, était venu présider la distribution des prix. Toutes les familles de Saumur, les plus religieuses et les plus distinguées, étaient là, désireuses d'entendre la voix éloquente de leur Evêque, leur parlant de ce qui leur tient le plus au cœur : de l'éducation chrétienne à tous les degrés, à l'Institution Saint-Louis aussi bien que chez les Frères, afin, a dit M<sup>r</sup> Freppel, d'empêcher les écoles sans Dieu de faire revivre dans la génération actuelle l'athéisme et le matérialisme. Ce serait la décadence d'un pays, au point de vue artistique, militaire, social et religieux. L'affection et la reconnaissance se lisaient sur tous les visages ; aussi Monseigneur semblait-il heureux : c'était le père donnant ses conseils à sa famille ; il était au milieu de ses enfants.

Après les paroles de Monseigneur, si fermes et si consolantes pour les parents chrétiens, M. l'abbé Coulon, professeur de philosophie, a fait revivre, dans un charmant discours, tout le passé historique, archéologique et chrétien du Saumurois, depuis les vieux Druides immolant leurs victimes humaines sur les monuments celtiques, jusqu'aux élèves de l'École de cavalerie renouvelant dans leurs brillants carrousels les tournois du moyen âge.

Il a fait passer, sous nos yeux, saint Florent et ses moines, les uns cultivateurs, les autres enseignant l'enfance ; Robert d'Arbrissel et ses religieuses, bâtissant leurs cinq cathédrales ; saint Louis venant honorer Saumur d'une visite, et le bon roi René y faisant séjour.

Mais nous ne voudrions pas déflorer, par une analyse, ce discours du jeune et éminent professeur. Dans le compte-rendu que nous publierons, une plume exercée, comme nous le disions, fera revivre ce tableau des gloires du pays saumurois.

Avant la lecture du Palmarès, le digne supérieur, M. Béchet, a lu la série des noms des élèves de Saint-Louis qui, depuis l'année dernière, sont venus s'ajouter sur le livre d'or du collège catholique.

Voici les noms des bacheliers :

#### Baccalauréat ès-lettres (2<sup>e</sup> partie).

MM.

GABRIEL MAURICE (mention bien).  
RAPHAEL DESOUCHES (mention bien).  
JOSEPH GIGON (mention ass. b.).  
SAINT-FORT MORTIER (mention ass. b.).  
ALFRED VOISIN (mention ass. b.).  
GEORGER PRIOU.  
PAUL SALAIS.  
MARCEL THOREAU.

#### Baccalauréat ès-lettres (1<sup>re</sup> partie).

MM.

FERNAND ANGELI.  
RAPHAEL DESOUCHES.  
ALFRED VOISIN.  
HANS DE BODMAN.  
GEORGES DESVEAUX.

#### Baccalauréat ès-sciences.

MM.

JOSEPH GIGON (mention ass. b.).  
GABRIEL MAURICE.

L'excellente musique de Saint-Louis, toujours si habilement dirigée par M. Halbert, célébrait par ses accords les vainqueurs de chaque cours.

Heureuse jeunesse qui puise dans l'harmonie les délassements si nécessaires aux fortes études ! La musique fait le charme de tous les âges de la vie.

### Manœuvres d'automne

La 18<sup>e</sup> division, dont fait partie le 435<sup>e</sup> de ligne, doit exécuter, cette année, une série de manœuvres autour de Poitiers. Nous

croions rendre service aux réservistes de la région et aux familles en faisant connaître l'itinéraire du 435<sup>e</sup>.

Le 2 Septembre. Départ d'Angers. Arrivée à Brissac, 17 k. — Le 3, Doué-la-Fontaine, 23 k. — Le 4, Montreuil-Bellay, 42 k. (Manœuvres de régiment contre régiment.)

Le 5, dimanche. Repos.

Le 6, marche de brigade sur Loudun, 24 k. — Le 7, manœuvres de brigade sur Savigny, Doussay, etc. — Le 8, manœuvres de brigade contre brigade, constitution de la division à Lençloître. — Le 9, marche de la 18<sup>e</sup> division sur le Clain vers Beaumont et Saint-Léger. — Les 10 et 11, manœuvres de division contre division entre le Clain et la Vienne. Les troupes seront cantonnées autour de Poitiers et dans la ville le 11 au soir.

Le 12, dimanche. Repos.

Le 13, revue à Poitiers, dans la matinée. Le 435<sup>e</sup> ira ensuite loger à Neuville, 14 k. — Le 14, Moncontour, 32 k. — Le 15, Thouars, 20 k. — Le 16, Doué, 30 k. — Le 17, Brissac, 23 k. — Le 18, retour à Angers.

« N'oubliez pas que, sous la République, les faveurs et les places sont pour les seuls républicains. »

Voilà ce que dit la *Petite France*. Nous le savions depuis longtemps ; mais nous sommes heureux que la feuille du citoyen Wilson en fasse l'aveu.

Nous lisons dans l'*Union de l'Ouest* :

On nous écrit de plusieurs cantons pour nous signaler la prudente stratégie de certains candidats républicains, bien connus comme tels par leurs déclarations et leurs actes antérieurs. Dans les élections précédentes, eux qui n'hésitaient pas à s'afficher comme « candidats républicains », semblaient vouloir, cette fois, s'en tenir à une candidature anonyme. Ni conservateurs, ni républicains : ils sont tout uniment « candidats ». On ne sait ce qui peut arriver. Les électeurs, qui les connaissent, ne s'y tromperont pas ; mais le fait est bien caractéristique, comme un signe des temps prochains.

Dans ce genre, il faut signaler le candidat de Châteauneuf-sur-Sarthe, qui joue des affiches et des combinaisons typographiques avec une habileté comique. Cet ancien bonapartiste, devenu opportuniste, puis radical et, au demeurant, fonctionnaire grassement payé sur l'argent des contribuables, signe ses élucubrations électorales comme voici :

#### CANDIDAT

#### REPUBLICAIN CONSERVATEUR

||||

#### LES REPUBLICAINS AU POUVOIR

Extrait de la *Petite République française* :

« Chacun, ici-bas, a ses petites bêtes. Le chien a la puce, le bois de lit a sa punaise, le fromage a son acarus. La République, elle, a ses politiciens, qui la grignotent et la mangent avec tant de laisser-aller, que les gens un peu délicats, en les voyant se bourrer, se sentent pris du mal de mer. »

SAINT-MACAIRE-DU-BOIS. — Mardi dernier 27 juillet, la femme Renée Pichot, veuve Baudoin, âgée de 63 ans, s'est suicidée en se jetant dans un puits proche son habitation. Depuis longtemps, cette pauvre femme était impotente, et de longues et cruelles souffrances l'ont poussée à cet acte de désespoir.

C'est son neveu qui, en rentrant, vers 4 heures du soir et voulant tirer de l'eau, découvrit le corps de sa tante qui surnageait à la surface de l'eau. Aidé de plusieurs personnes, il descendit dans le puits, et le cadavre de la veuve Baudoin fut remonté et transporté sur un lit, en attendant le docteur Mengus, médecin au Puy-Notre-Dame, qui vint constater que la mort de cette pauvre femme était bien le résultat d'un suicide.

Nous recommandons tout particulièrement à nos lecteurs les *Eaux-de-vie blanches* préparées spécialement pour la conservation des fruits et la fabrication des liqueurs, et vendues 4 fr. 30 le litre ; qualité supérieure, 4 fr. 80 le litre pesant 50 degrés.

EPICERIE CENTRALE, 28 et 30, rue Saint-Jean, Saumur.

Compagnie universelle  
DE  
**PANAMA**  
Président-Directeur : M. FERDINAND DE LESSEPS  
SOUSCRIPTION PUBLIQUE  
A 500,000

**Obligations Nouvelles**  
ÉMISES A 450 FRANCS  
RAPPORTANT 30 FRANCS PAR AN  
Payables trimestriellement les 15 février, 15 mai,  
15 août et 15 novembre de chaque année.  
REMBOURSABLES A 1,000 FRANCS  
EN 42 ANS

Par TIRAGES TOUS les DEUX MOIS (6 TIRAGES par AN)  
Le premier tirage aura lieu le 15 octobre 1886 et toutes les Obligations de la présente Émission y participeront  
Dès la première année il est remboursé 6,000 Obligations, soit 1,000 Obligations à chaque tirage; le nombre

d'Obligations remboursées s'accroît progressivement chaque des années suivantes jusqu'à la fin de l'opération.

Prix d'émission payable comme suit :  
SOMMES NETTES A VERSER

30 fr. en souscrivant.....	30 fr. »
70 » à la répartition (contre remise d'un titre provisoire).....	70 »
100 » du 10 au 15 octobre 1886 sous déduction des intérêts acquis.....	99 16
100 » du 10 au 15 déc. 1886, sous déduction des intérêts acquis.....	98 23
100 » du 10 au 15 février 1887, sous déduction des intérêts acquis.....	97 29
50 » du 10 au 15 mai 1887, contre remise du titre définitif muni du coupon à échoir le 15 août 1887, sous déduction des intérêts acquis.....	44 48
450 fr. Net à payer.....	439 fr. 16

Pendant la période des versements, il sera tenu compte aux Souscripteurs, sur le montant des sommes versées, et en déduction de leurs versements, d'un intérêt de 6 0/0 l'an. Les souscripteurs auront à toute époque, à partir de la répartition, la faculté d'anticiper la totalité

des versements sous bonification d'intérêts au taux de 6 0/0 l'an.

Ceux qui useront de cette faculté, au moment de la répartition, jouiront d'une bonification de 5 fr., et recevront un Titre définitif muni du coupon de 7 fr. 50 à échoir le 15 novembre 1886.  
La présente émission est faite en vertu du vote de l'assemblée générale du 29 juillet 1885.

La Souscription sera ouverte le Mardi 3 Août 1886  
ET CLOSE LE MÊME JOUR  
A PARIS:

A la Compagnie Universelle du Canal Interocéanique, 46, rue Caumartin.  
A la Compagnie Universelle du Canal de Suez, 9, rue Chartras.  
Au Comptoir d'Escompte de Paris, 14, rue Bergère.  
A la Société Générale du Crédit Industriel et Commercial, 72, rue de la Victoire.  
A la Société de Dépôts et de Comptes courants, 2, place de l'Opéra.  
A la Société Générale pour favoriser le développement du Commerce et de l'Industrie en France, 54, rue de Provence.

A la Banque de Paris et des Pays-Bas, 2, rue d'Antin.  
Au Crédit Lyonnais, 19, boulevard des Capucines.  
A la Banque d'Escompte de Paris, place Vendôme.  
A la Banque Franco-Egyptienne, 32, boulevard Haussmann.  
Et dans leurs agences en province et à l'étranger, chez leurs correspondants en France et à l'étranger.  
On peut souscrire dès à présent par correspondance.

**LES FRÈRES MAHON** médecins spécialistes obtiennent mille guérisons par an. Terme moyen. — Maladies de la peau et du cuir chevelu, leucorées, dartres, démangeaisons, chute des cheveux, leucorées, docteur M. Mahon fait sa visite à l'hôpital d'Angers le dernier Dimanche de chaque mois, et il reçoit le même jour les malades particuliers, et il reçoit d'Anjou, à Angers, de midi à trois heures. Des consultations à Saumur, à la pharmacie GADLIN. — Consultations à Paris, rue de Rivoli, 30.  
PAUL GODET, propriétaire-gérant.

Etude de M<sup>e</sup> PINAULT, notaire à Saumur.

**A VENDRE A L'AMIABLE**  
En bloc ou par lots,  
Une belle PROPRIÉTÉ, sise au Vaulanglais, près Bagnoux, à la porte de Saumur, contenant 7 hectares d'un seul tenant plantés de vignes et d'arbres fruitiers en plein rapport, comprenant maison d'habitation, servitudes, jardin, vide-bouteilles, pressoirs et accessoires, vastes caves, joignant M<sup>me</sup> Millerand, Boulier, représentants Rochat et autres. Elle est actuellement exploitée par M. Baranger-Rochat, propriétaire, qui l'habite. — Vue magnifique.  
S'adresser à M<sup>e</sup> PINAULT, notaire, et, pour visiter, à M. BARANGER-ROCHAT.

Etude de M<sup>e</sup> GAUTIER, notaire à Saumur.

**A LOUER UNE MAISON**  
Située à Saumur, rues du Puits-Neuf et de la Tonnelle,  
Occupée actuellement par les Magasins de Nouveautés du Printemps. La maison de nouveautés du Printemps est la plus ancienne de Saumur.  
S'adresser, pour traiter, à M. COUARD, père, propriétaire, place du Petit-Thouars, ou au notaire. (268)

Le sieur PRÉVOT, de Marignac (Charente-Inférieure), prévient le public qu'il ne reconnaît aucune des dettes que pourrait contracter son fils, le nommé KLEBER PRÉVOT, ouvrier tailleur.

**A LOUER PRÉSENTMENT, UNE MAISON**  
Avec Ecurie et Jardin,  
Rue Duplessis-Mornay, à l'angle de la Montée-du-Fort.  
S'adresser à M. TABOURDEAU, place de la Bilange. (438)

**A VENDRE MAISON**  
Avec Jardin, Ecurie et Remise  
Située rue d'Orléans, 78.  
S'adresser à M<sup>me</sup> MORDET, boulevard de Saumur, 44, Angers.

**A LOUER DE SUITE PETITE MAISON**  
d'habitation  
Avec cave, pressoir, cuve, pompe, bassins, etc.,  
Jardin et petite Vigne plantée d'arbres fruitiers, d'un seul tenant et clos de murs.  
Le tout est situé grande route du Pont-Fouchard à Saumur.  
S'adresser à M<sup>me</sup> veuve GUICHARD, au Pont-Fouchard.

**A VENDRE**  
Un beau Cheval bai, très-doux, âgé de cinq ans, taille 1<sup>m</sup> 65, se monte et s'attelle.  
S'adresser au bureau du journal.

**A VENDRE A L'AMIABLE.**  
Rue de la Visitation, 46,  
Grand choix d'OBJETS MOBILIERS de toute sorte: vieux meubles, glaces, faïences, objets d'art, argenterie, armes, etc. — Visible tous les jours.

**MANUFACTURE DE PIANOS et HARMONIUMS LÉPICIER & COLLMANN**  
Rue de Montreuil, 119, Paris.  
26, RUE DE LA PRÉFECTURE, ANGERS.  
12 Médailles d'or et autres.

Tous les Pianos et Harmoniums LÉPICIER (pouvant être choisis soit à Paris, soit à Angers), ainsi que les pianos ERARD et PLEYEL, sont garantis, livrés franco à Saumur par la Maison LÉPICIER, et accordés gratuitement pendant deux ans.

Demander les catalogues à Paris ou à Angers. Envoi franco. — Tout piano acheté par correspondance, ou ne répondant pas aux garanties données, est repris ou échangé sans aucun frais pour l'acheteur.

M. MONNIER, accordeur, intéressé de la maison LÉPICIER et Collmann est en ce moment à Saumur. S'adresser à l'hôtel de Londres.

**NETTOYAGE ET VERNISSAGE DE Pianos et Meubles**  
LÉONARD FISCHER, rue d'Orléans, n° 49. (490)

**Offres et Demandes**

Une INSTITUTRICE anglaise, vivant dans une famille, à Saumur, désirerait quelques leçons.  
S'adresser au bureau du journal.

**LECONS** de français et de latin. Répétitions. — Prix modérés. — S'adresser au bureau du journal. (446)

M. NORMANDINE, pharmacien, rue Saint-Jean, demande un **jeune homme** pour commencer la pharmacie. (497)

**ASSURANCES**  
ON DEMANDE des agents pour de bonnes Compagnies. — Remises avantageuses.  
S'adresser au bureau du journal.

**SANS PALAIS DENTS NI CROCHETS**  
**Léon A. Fresco**  
Chirurgien-Dentiste  
68, QUAI DE LIMOGES  
SAUMUR  
Extraction, Aurification—Prix modéré  
Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

**COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 28 JUILLET 1886.**

Valeurs au comptant			Valeurs au comptant			Valeurs au comptant			Valeurs au comptant		
	Clôture précé.	Dernier cours.		Clôture précé.	Dernier cours.		Clôture précé.	Dernier cours.		Clôture précé.	Dernier cours.
3 % amortissable.....	83 20	82 96	Est.....	800	796 25	Obligations.			Gaz parisien.....	517	517
3 % (nouveau).....	85	85	Paris-Lyon-Méditerranée.....	1180	1185	Ville de Paris, oblig. 1855-1860	530	528 25	Est.....	388	387 25
4 1/2 % (nouveau).....	107 90	107 90	Midi.....	1132 50	1130	— 1865, 4 %.....	530	529	Midi.....	387	386 50
Obligations du Trésor.....	110 65	110 50	Nord.....	1520	1515	— 1869, 3 %.....	412	410 75	Nord.....	398 50	399
Banque de France.....	4143	4150	Orléans.....	1313 75	1325	— 1871, 4 %.....	397 50	397 75	Orléans.....	389	389 50
Société Générale.....	456 25	456 25	Ouest.....	865	865	— 1875, 4 %.....	519	519	Ouest.....	388	388
Comptoir d'escompte.....	1012 50	1015	Compagnie parisienne du Gaz.	144 8	1410	— 1876, 4 %.....	518 75	518	Paris-Lyon-Méditerranée.....	385 50	384 50
Crédit Lyonnais.....	517 50	520	Canal de Suez.....	2000	1997 50	Bons de liquid. Ville de Paris.	530	530	Paris-Bourbonnais.....	392 50	390
Crédit Foncier, act. 500 fr.....	1362 50	1360	C. gén. Transatlantique.....	487 50	485	Obligations communales 1879.	482 50	482 75	Canal de Suez.....	590	590
Crédit mobilier.....	198 75	195	Russe 5 0/0 1870.....	103 75	103	Obligat. foncières 1879 3 %.....	475	474 75			
						Obligat. foncières 1883 3 %.....	381	376			

**CHEMINS DE FER — GARES DE SAUMUR**

**LIGNE DE L'ÉTAT**

SAUMUR — MONTREUIL-BELLAY — THOUARS						SAUMUR — BOURGUEIL						SAUMUR (ORLÉANS) — ANGERS					
STATIONS	Expr. matin	Omn. matin	Mixte matin	Mixte soir	Expr. soir	STATIONS	Omn. matin	Expr. soir	Mixte soir	Mixte soir	Omn. soir	STATIONS	Expr. matin	Omn. matin	Omn. soir		
Saumur(Orl.)	2 12	6 54	»	10 32	1 56	Loudun...	»	8 42	»	1 53	9 11	Saumur...	3 08	6 55	9 13	1 21	
Saumur(État)	2 08	6 50	8 28	10 30	1 53	Thouars...	6 15	12 40	1 30	4 24	9 12	Port-Boulet...	»	7 08	9 26	1 33	
Nantillyhalte	2 19	7 04	8 37	10 45	2 03	Montreuil(a)	6 48	13 59	2 03	4 53	9 45	Port-Boulet...	»	7 15	9 33	1 40	
Varr.-Chacé.	»	7 10	8 48	10 52	»	— (dép.)	6 58	1	»	2 23	5 03	Saumur...	»	7 23	9 41	1 47	
Brézé-s.-Cyr.	»	7 18	9 02	11	»	Brézé-s.-Cyr.	7 19	»	»	2 38	5 17	St-Martin...	»	7 31	9 49	1 54	
Montreuil(a)	2 27	7 31	9 19	11 15	2 21	Varr.-Chacé.	7 28	»	»	2 46	5 26	St-Clément...	»	7 39	9 57	2 01	
— (dép.)	2 28	7 38	»	11 24	2 22	Nantillyhalte	7 35	1 17	2 51	5 29	10 22	Les Rosiers...	»	7 47	10 05	2 08	
Thouars...	2 57	8 06	»	11 57	2 41	Saumur(État)	7 49	1 27	3 02	5 40	10 30	La Ménitrie...	»	7 55	10 13	2 15	
Loudun...	»	8 09	»	3 16	3	Saumur(Orl.)	7 48	1 25	3 01	5 38	10 55	Angers...	»	8 03	10 21	2 22	

**LIGNE D'ORLÉANS**

SAUMUR (ORLÉANS) — TOURS					
STATIONS	Omn. matin	Omn. soir	Expr. matin	Omn. soir	Expr. soir
Saumur...	3 26	8 21	9 26	4 48	4 34
Varenes...	»	8 34	9 37	1 01	4 48
Port-Boulet...	3 49	8 45	9 45	1 12	4 59
La Chapelle...	»	9 30	»	1 23	5 17
Langeais...	4 26	9 29	10 09	1 52	5 39
Tours...	5 05	10 12	10 40	2 25	6 40

**LIGNE DE L'ÉTAT (SAUMUR — VERNANTES — CHATEAU-DU-LOIR)**

SAUMUR — VERNANTES — CHATEAU-DU-LOIR					
STATIONS	Mixte matin	Expr. soir	Mixte soir	Omn. soir	Expr. soir
Saumur(Orl.)	7 57	1 28	3 04	5 42	10 58
Vivry...	8 12	»	3 16	5 54	»
Blou...	8 22	»	3 25	6 03	»
Vernantes...	8 39	»	3 38	6 14	»
Noyant-Méon...	9 13	2 16	4 01	6 38	11 44
Chât.-d-Loir...	10 31	3 08	5 09	7 45	12 33